

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 décembre 2013

ACCÈS AU LOGEMENT ET URBANISME RÉNOVÉ - (N° 1499)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE520

présenté par
M. Goldberg, rapporteur

ARTICLE 12

A l'alinéa 38, substituer à la première occurrence du mot:

"et",

le mot:

"ou".

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de coordination avec l'article 20 ter du projet de loi.